

original

LETTRE DES AMIS n° 90

* DATES A RETENIR

. Samedi 8 février 1992, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, quatrième cours de paléographie assuré par Mme Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD.

9 H 30 à 10 H 30 : cours destiné **exclusivement** aux "lecteurs débutants".

A partir de 10 h 30, début du cours s'adressant aux "lecteurs confirmés".

Les "lecteurs confirmés" pourront se réunir à partir de 9 h 30, dans la salle de lecture, pour déchiffrer, entre eux, les documents étudiés et pour essayer de traduire ensemble les documents personnels qui leur posent des problèmes de lecture.

* COTISATION 1992 (RAPPEL)

La cotisation pour 1992 a été fixée à 120 F par l'Assemblée générale. Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre trésorière, Mme Monique CAU, 69, rue Victor Ségoffin 31400 Toulouse. Les chèques doivent être **obligatoirement libellés à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**. Pour les étudiants, la cotisation est de 60 F.

Les nouveaux amis qui ont adhéré à notre association depuis le mois de septembre 91 n'ont pas, bien sûr, à acquitter leur cotisation pour 1992.

Les amis ayant acquitté, à ce jour, leur cotisation trouveront dans cette lettre la vignette pour l'année 1992 qu'ils pourront coller sur leur carte d'adhérent.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Les nouveaux amis trouveront leur carte d'adhérent avec la vignette de cette année.

Si vous constatez une erreur : informez-nous sans tarder et excusez-nous. Par avance, merci.



* POUR INFORMATION

- COMITE de LIAISON des ASSOCIATIONS CULTURELLES (C.L.A.C.)

Compte rendu de la réunion qui s'est déroulée, le mardi 5 novembre dernier, à la Chambre de Commerce de TOULOUSE, sous la présidence de Marcel Garrigou.

Liste des Associations présentes suivie des noms des personnes les représentant :

. Amis de la bibliothèque municipale de Toulouse	Gaston MALPAS
. Amis du Musée Saint-Raymond	Simone PRENAT-VILLE
. Toulousains de Toulouse	Gérard VILLEVAL
. Vieilles Maisons françaises	Françoise de LASSUS St GENIES
. Amis du Musée Paul Dupuy	Monique BURGARD de COMBAUD et Denis CHRISTOPHE
. Anciens élèves de Fermat	Jules Albert COLSON
. Amis de la Villa Médicis	Anne Marie LAHARRAGUE
. Centre toulousain du Volontariat	François PERON
. Amis de l'Hôtel-Dieu St Jacques et de l'Hôpital de la Grave	Elise ENJALBERT
. Amis du château de Scopont	Bernard d'INGRANDO
. Association régionale des Amis des Moulins du Midi toulousain ARAMMT	Simone PRENAT-VILLE
. Coordination des demeures et jardins historiques	Mme Charles-Louis d'ORGEIX
. Amis de la basilique Saint-Sernin	Jean-François CLANET
. Prix du "Jeune écrivain"	Nicole et Marc SEBBAH
. Association internationale de la reliure d'art	Marcel GARRIGOU
. Courtoisie française	Marcel GARRIGOU
. Association française pour le décroisement : économie et culture (C.A.I.D.E.C.)	Marcel GARRIGOU.
. Amis des Archives de la Haute-Garonne	Gilbert FLOUTARD

Points essentiels de la réunion.

1) Le tour de table de présentation des Associations, de leurs objectifs et de leurs principales manifestations, constitue en lui-même un des éléments positifs du C.L.A.C.

2) D'un commun accord, il a été prévu de se réunir deux fois par an : début novembre et avant les vacances scolaires de Pâques.

3) Chaque Association va envoyer à Marcel Garrigou les dates des principales manifestations 91-92. Mme Prenat-Ville établira un calendrier récapitulatif.

4) Les problèmes de communication vers le public étant prioritaires pour le développement des Associations culturelles, Marcel Garrigou essaiera d'intervenir auprès de Mme Evelyn-Jean Baylet afin que La Dépêche consacre, à l'avenir, une rubrique hebdomadaire pour annoncer les activités des différentes Associations. Une démarche du même genre sera tentée vers FR3 et T.L.T.

5) Chaque bulletin d'Association parlera du CLAC dont le sigle est maintenu, malgré quelques réserves.

Nous vous informerons, en temps utile, des décisions qui seront prises lors de la prochaine réunion du CLAC, au printemps 92.

- "L'OC MEDIEVAL" n° 4, année 1991-92, bulletin annuel de la Société toulousaine d'Etudes médiévales, vient de paraître. En voici le sommaire :

- . Une communauté rurale du Moyen-Age : Puycelei par Charles Delpoux.
- . Dialogues toponymiques par Pierre Gérard.
- . L'abbaye cistercienne de Villelongue d'Aude par Jean Blanc.
- . Un personnage mystérieux : jeu proposé par André Delpech.
- . Le Pré de la Fadaise par Roland Pradelles.

On peut se procurer ce bulletin, vendu au prix de 30 F, auprès d'André Delpech, Directeur de la publication, Résidence Artois, Bâtiment "La Gohelle" 38, rue des Sports, 31200 TOULOUSE, tél. 61.57.04.91.

- A L'ESPACE BAZACLE, 11, quai Saint-Pierre à Toulouse est présentée en ce moment une exposition intitulée : "Peau d'Ame". Consacrée au cuir, cette exposition est visible jusqu'au 23 février prochain (du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h).

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

. COMMINGEOIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

I - Dépôt gracieux à l'Antenne du Comminges, d'un CAHIER D'OBSERVATIONS DES MALADIES INTERNES rédigé par un médecin de campagne, lors de ses études en 1814 et qui analyse les différents types de fièvres qui annoncent, accompagnent ou terminent une maladie.

II - A Villeneuve-de-Rivière :

UN ANCIEN MANOIR DES MONTESPAN, de nos jours : l'Hostellerie des Cèdres (Archives privées).

* Au 16° siècle, le Manoir fit office de Monastère.

* Au 17° siècle, le Marquis de Montespán donna, en douaire, à sa femme Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, une maison neuve située en plein centre de Ville-Neuve-de-Rivière : c'était le Manoir des Cèdres auquel elle donna son emblème.

La Marquise qui était très belle, avait de l'esprit et beaucoup d'amis... Elle séjourna épisodiquement dans son Manoir.

Nul ne l'ignore, à Versailles, la Marquise remplaça Mademoiselle de LA VALLIERE dans la faveur du Roi-Soleil et lui donna pas moins de 7 enfants.

La belle Marquise avait eu un fils issu de son mariage avec Monsieur de Montespán. Ce fils devait s'appeler, bien plus tard, le Marquis d'Antin.

La fille dudit Marquis, la Comtesse de Civrac, posséda, à son tour, le Manoir des Cèdres et le céda à Jean d'Estrémé, riche négociant de Saint-Gaudens.

Son fils, Michel d'Estrémé, fut le dernier seigneur à posséder le Manoir. (A la Révolution, Michel d'Estrémé fut emprisonné à Valentine. La garde du prisonnier fut assurée par le grand-père du futur MARECHAL FOCH !).

* En 1833, Bertrand Martin Lacoste fut le nouveau propriétaire du Manoir. Propriétaire célèbre pour avoir fait construire, à ses frais, le canal d'irrigation qui fit la richesse de la plaine de Rivière.

* Jean Rey hérita ensuite du Manoir.

Sa fille épousa le Baron Marc Henri de Roquette-Buisson (famille anciennement alliée à la famille des Comtes de Toulouse).

* En 1902, la fille du Baron devenue Baronne de Navailles, vendit le Manoir à un nommé Jean Soupène.

* En 1924, Monsieur Emile Coulon, nouveau propriétaire, en fit une Grande Ecole de Langue Française où 150 jeunes étudiants étrangers furent accueillis.

* Peu de temps avant la guerre, un nommé Monsieur Gaudon acheta le Manoir.

* En 1956, Monsieur et Madame Didot en firent l'acquisition et le transformèrent en Hostellerie des Cèdres.

* Je tairai le nom des propriétaires actuels qui hébergent et restaurent divinement, à plusieurs étoiles... Noblesse oblige !

Marie-France PUYSEGUER-MORA

*** RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)**

A Auvezines, près du château de Montgey, dans le Tarn, un de nos amis a relevé sur un cadran solaire surmonté d'un coq à belle crête rouge, l'inscription suivante :

"Passants, lévéz pos le nas
Quant lé soulel moustro las ouros"

Ce qui peut se traduire par :

"Passants, levez (si vous pouvez) le nez
Quant le soleil montre les heures".

Par ailleurs, notre ami, Roger Bédrune a relevé à Rabastens, dans le Tarn, sur le piédestal supportant le buste d'Auger Gaillard dit lou Roudié de Rabastens, poète languedocien (1), les vers suivants :

"La bestio que vesetz
al près de moun visatge
Elo n'es pas falcou
ni ausel de passatge
ni fénix ni busac
Mas qu'es un galh qu'el ard
que sinifica fort
Moun surnoum de Gaillard"

(Une pièce métallique représentant un coq est plaquée sur le piédestal au-dessous du buste).

Le poète avait, dit-on, l'habitude de se déplacer accompagné d'un coq apprivoisé, juché sur son épaule.

Traduction littérale du texte :

"La bête que vous voyez auprès de mon visage

Elle n'est pas un faucon, ni un oiseau de passage, ni un phénix, ni un oiseau de proie (milan royal)

Mais c'est un coq hardi (?) qui signifie fort

Mon surnom de Gaillard".

(1) Roudier = charron (fabricant de roues).

Auger Gaillard, charron et poète languedocien, né à Rabastens vers 1530 mort après 1592. Partisan de la réforme, il fut obligé de se réfugier à Montauban puis dans le Béarn où il fut protégé par Henri de Navarre.

Continuez à nous adresser des textes en occitan. Par avance, merci.

*** AVIS DE RECHERCHE N° 24**

Au XIXe siècle, comme chacun sait, de nombreux Aveyronnais ont émigré pour aller s'installer en Amérique du Sud, principalement en Argentine. Mais sait-on que parmi les émigrants fixés en Argentine on trouve aussi parfois des habitants du Nébouzan ? Ainsi, un certain Jean Paul DHERS originaire de Sarrecave (canton de Boulogne-sur-Gesse), installé dans la région d'Azul, au Sud de Buenos-Aires. Dans une lettre qu'il a écrite à ses parents, en 1858, il demande qu'on lui envoie de la graine de "gabarre" (nom gascon désignant l'ajonc).

A quel usage destine-t-il les graines de gabarres ? Qui pourrait nous éclairer ?

*** AVIS DE RECHERCHE N° 25**

En 1764, les Etats du Languedoc décident d'améliorer la route de Toulouse à Montauban dans la traversée du faubourg des Minimes. L'élargissement et l'alignement de la chaussée ne sont possibles qu'à condition de supprimer un verger appartenant au couvent des Minimes.

Dans un rapport établi en vue de dédommager les Révérends Pères Minimes, il est fait état de 115 arbres fruitiers qui doivent disparaître : 15 abricotiers, 11 pommiers et 89 poiriers (A.D.H.G. 129 H 12).

Notre ami, Marc Miguët qui a découvert et étudié ce document a été particulièrement impressionné par le nombre considérable de variétés de poires cultivées dans le verger.

Les R.P. Minimes récoltent, en effet, 15 variétés différentes de poires : des poires angéliques, des poires bure gris, des poires St Germain, des poires râteau, des poires de doyenné, des poires d'orange, des poires royales, des poires mire Sigean, des poires Martin sec, des poires Bon chrétien, des poires d'Arménie, des poires bure blanc, des poires Bergamotes, des poires Rousselet, des poires Cassoulettes...

En 1992, deux siècles plus tard, toutes ces variétés existent-elles encore ?

* REPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE N° 20 (lettre n° 88)

Où SE TROUVAIT L'EGLISE SAINT-CAPRAIS de MONTMAZALGER ?

Il y avait au XI^e siècle et peut-être même avant (1) sur le territoire de l'actuelle commune de L'UNION, une église dédiée à Saint-Caprais.

On sait qu'elle fut rasée en 1753 (2) (elle était en ruines depuis longtemps) et que sa titularité passa, selon les canons du Concile de Trente, à l'église de Croix-Daurade construite en 1772.

Mais on ne sait pas où était implantée cette église.

. L'abbé Lafforgue dit "il existait à Montmazelger près du ruisseau de la Sausse, une vieille église dont l'emplacement conserve encore le nom de "champ de l'église" (3).

. Près du hameau de Belbèze et prenant naissance sur la droite du chemin de la rivière (actuel chemin des Esquis) il y avait, dit-on, un chemin de l'église qui allait à flanc de coteau vers la plaine de l'Hers.

. Pierre GERARD, commentant le cartulaire de Saint-Sernin dit : "Une vieille église édifiée sur une éminence était à l'origine de cette agglomération (Montmazelger) ; Saint-Caprais en était le saint patron" (4).

. CRESTY dans son inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye Saint-Sernin, cité par l'abbé Lafforgue (5), dit "qu'en 1459 le chapitre achetait à Raymond d'Aurival 5 arpents de prairie dans le voisinage de l'oratoire (église Saint-Caprais) du pont de Montmazelger et du clos Naulino".

Il va de soi que ces textes sont contradictoires, le premier ne s'accorde pas avec les troisième et quatrième.

On peut admettre que l'indication "chemin de l'église" soit bonne car on peut sans peine reconstituer le tracé de ce chemin en suivant l'actuelle rue d'Agay, le sentier qui passe à flanc de coteau en dessous de la propriété Perlin, rejoint l'ancien chemin de Loubers juste après cette propriété, chemin qui passe encore l'Avenue de Gavarnie et de Montlouis, au pied de la colline où se trouvent l'ancienne clinique de L'UNION et le château de Malpagat et légèrement en surplomb de la plaine où se trouvait la métairie de Saint-Caprais.

Que l'on tourne à droite ou à gauche pour gagner l'église (6) la formule "chemin de l'église" reste valable.

Celle-ci était-elle dans la plaine près de la Sausse comme le dit Lafforgue ou près du pont de Montmazelger (pont de St Caprais) comme dit Cresty ou encore sur la seule éminence existante sur l'ancien domaine de Saint-Caprais (ad montem Madalgerium) ? Tout le problème est là.

Bien sûr il y a eu des églises rurales implantées en plaine, la vallée de la Garonne en donne des exemples, mais la coutume voulait qu'aux premiers siècles du Moyen Age, elles fussent implantées sur une éminence lorsque cela était possible et cela l'était à Mons Madalgerius.

Pourquoi le commentateur du cartulaire emploierait-il la formule "sur une éminence" si ce n'est pour traduire "ad montem" qui correspond parfaitement à la topographie des lieux.

Quels sont les éléments certains que nous connaissons aujourd'hui ? :

- l'existence de la colline couronnée par le château de Malpagat.
- l'existence dans la plaine, jusqu'au pied de cette colline, de quelques bâtiments (aujourd'hui municipaux) de la ferme marquant l'emplacement de la métairie Saint-Caprais, rasée lors du lotissement.
- l'existence d'une allée de vieux mûriers allant de cette métairie à l'entrée du château de Malpagat.
- dans l'axe de cette allée ou peu s'en faut, à travers la plaine et en direction de la Sausse, on aboutit à l'emplacement où se trouvait un pont qui fut au XII^e siècle l'objet d'un litige entre Arnaud Ros, propriétaire des terres au-delà du ruisseau et l'abbé de Saint-Sernin, seigneur de Montmazalger (7) quant aux servitudes de passe, sur les terres propres à l'un et à l'autre.

Or que dit l'arbitrage ? (8)

- Que l'abbé devait "faire un passage assez élevé" à travers les bois (9) en coupant à hauteur suffisante toutes les branches d'arbres sur les bords du chemin afin que les chevaux chargés de vendanges et de grains puissent passer sous cette voûte sans obstacle, de la Sausse à la Villa Vieille (10).

Ce chemin permettait à Arnaldus Ros de transiter par les terres de l'abbaye et de gagner le chemin de Toulouse à Castelmaurou, tout proche probablement de la Villa Vieille.

Or, où se trouvait cette agglomération ? Autour de la vieille église (*ecclesiam veterem*) un peu plus haut que la seconde agglomération qui se développera au fur et à mesure de la mise en valeur des terres (11), donc éloignée de la Sausse.

Cet arbitrage de 1164 corrobore si besoin est l'opinion de Pierre Gérard situant la vieille église sur une éminence.

Il est fort possible qu'elle ait été implantée à flanc de colline quelque part dans le parc actuel et visible de la plaine de l'Hers.

*
* *

Les plans cadastraux antérieurs à 1753, date de la démolition de l'église Saint-Caprais, ou à 1730, époque où l'on proposait au Chapitre de Saint-Sernin de supprimer la solennité de Saint-Caprais "afin d'éviter les inconvénients qui arrivent à la métairie lorsque le Chapitre par ses députés y allait célébrer l'office le jour de la Saint-Caprais avec sa maîtrise" (12), ces plans cadastraux n'indiquent nullement l'existence d'un édifice religieux.

La carte de Cassini établie à partir de 1753 et vraisemblablement plus tard que 1753 indique un hameau dans la plaine non une église.

Seul le manuscrit de Julien Sacaze (13) et le plan de Dupré mentionnent effectivement en bordure de la Sausse un champ de l'église proche d'un champ de buissons et jouxtant ou presque ce que l'on convient d'appeler à cette époque la métairie de Saint-Caprais, représentée par cinq bâtiments ; un chemin semble aller de cette métairie vers le chemin de Loubers au lieu dit Champ des bœufs.

Quelle valeur attribuer à ce plan dit "Carte de la commune de l'UNION" dont les auteurs, selon les instructions reçues, n'avaient "pas trop à se préoccuper de l'exactitude de l'échelle".

A l'époque où ce plan a été établi - 1887 - l'église a disparu depuis près de 150 ans, celle de Croix-Daurade a déjà une centaine d'années, mais la traditionnelle Saint-Grapazy se fête encore. Elle a perdu son esprit religieux d'antan, elle est devenue un peu plus profane, mais c'est toujours la Saint-Caprais drainant dans la prairie, au bord de l'Hers, une foule très nombreuse

qui après avoir assisté à l'office à Croix-Daurade allait danser et boire le vin nouveau.

Peut-être est-ce la persistance de la fête dans le pré de San-Grapazy qui a valu au lieu le nom de "champ de l'église" ?

*
* *

Mais on peut envisager l'hypothèse de l'exactitude du plan Dupré et voir quelles seraient les conséquences.

Le tracé de la Sausse que donne Dupré ne rend pas compte de façon précise du coude brutal que fait ce ruisseau peu avant son confluent avec l'Hers, coude dans lequel s'est situé le pont dit de La Sausse permettant l'accès de Gabardie à Saint-Caprais.

Or c'est précisément dans cette zone, actuellement occupée par un lac artificiel creusé en 1970, que Dupré situe le "champ de l'église" (14). Cela aurait impliqué que les charrois venant de Gabardie passent d'abord à l'église avant de gagner la Villa Vieille sise en delà du nouveau domaine ce qui est contredit par la charte 112.

D'autre part cela va à l'encontre de l'inventaire de Cresty qui situe l'achat fait par le chapitre à Raymond d'Aurival "dans le voisinage de l'oratoire du pont de Montmazalger.

Il est donc à peu près certain que l'église vieille était située sur la hauteur, à flanc de coteau, visible à tous et accessible commodément.

*
* *

Pourquoi n'en a-t-on plus aujourd'hui la mémoire ?

Probablement pour la raison évoquée par l'abbé Lafforgue (15) :

Le terroir de Montmazalger avait son église et son dîmaire propre : Boaria de Montemazanguerio cum omnibus terris et vineis et edificiis ejusdem et cum ecclesia sancti Caprasi et decimario que ecclesia est...

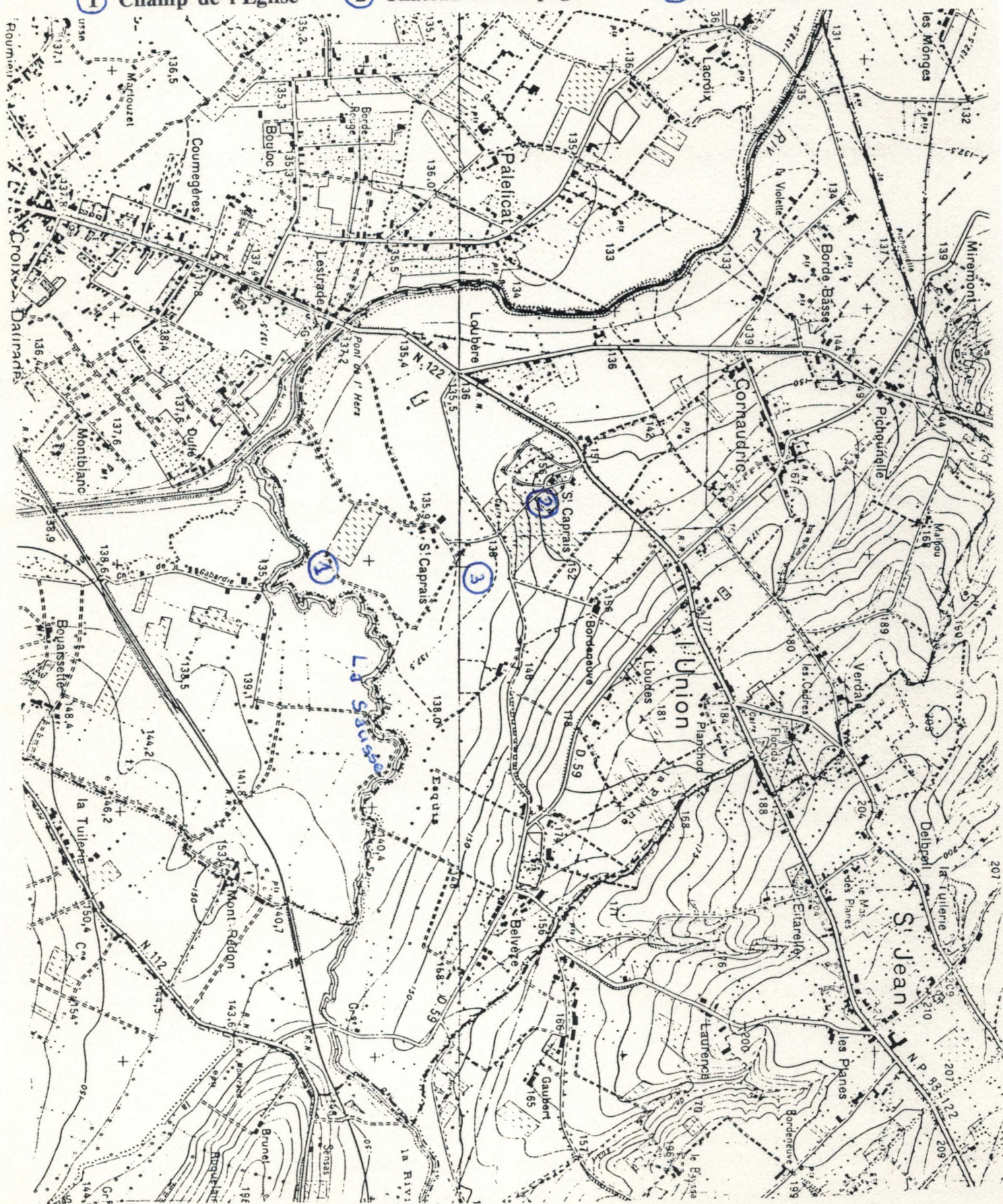
Les nombreux casaux que signalait auparavant le cartulaire et qui constituaient leur village (villa) ne sont plus mentionnés ; ils n'existaient donc plus. Doit-on imputer la disparition de ces casaux à la guerre des Albigeois ou à une autre cause ?

Puisqu'ils existaient avant la guerre et qu'ils avaient disparu quand elle eut pris fin, il nous semble, dit Lafforgue, permis de conjecturer que celle-ci n'y avait pas été étrangère.

Cette guerre avait dévasté les alentours de Toulouse. La Chronique de Guillaume de Puylaurens dit que Simon de Montfort ayant franchi l'Hers à Montaudran, vint s'établir sur le territoire de la Grande Lande et y séjourna plus d'un mois ; il ajoute que les assiégeants avaient fait main basse sur les paysans, dévasté la campagne en ravageant les moissons et les vignes (16). Guillaume de Puylaurens rapporte que lors du second siège de Toulouse en 1217 "les croisés ne se retirèrent que lorsque la dévastation du territoire fut achevée..." (17).

Extrait de la carte topographique (1949) : commune de l'UNION

- ① Champ de l'Eglise ② Château de Malpagat ③ Champ des bœufs



Notes

- (1) Cartulaire de Saint-Sernin. Introduction p. XXVIII.
- (2) ADHG. Fonds Saint-Sernin n° 223.
- (3) Guillaume Lafforgue : "La Grande Lande et Croix-Daurade" Ch. XIII, p. 459.
Cette assertion est appuyée sur le plan Dupré de 1887.
- (4) Pierre GERARD, Conservateur général du Patrimoine, Directeur des Archives de Midi-Pyrénées : "Aux origines de l'Union" in Bull. Municipal.
- (5) La Grande Lande, p. 466.
- (6) Les habitants du hameau de Belbèze, paroissiens dépendant de Saint-Jean de Kyrie Eleison, se rendaient de préférence à l'église Saint-Caprais, moins éloignée et plus accessible (cf. plainte portée par le curé de St Jean, le 15 juin 1715, auprès du Chapitre de Saint-Sernin. ADHG Fonds Saint-Sernin n° 220-221, cité par G. Lafforgue).
- (7) Cadastre de 1690 : Le passage de l'Hers et de la Sausse.
Le domaine de Saint-Caprais au début du XXe siècle.
- (8) Cartulaire-charte 112 et G. Lafforgue p. 456.
- (9) Ces bois sont cités à plusieurs reprises à l'occasion de différends entre le Chapitre et le Grand Maître des Eaux et Forêts au XVIIIe siècle.
- (10) Cartulaire-charte 112 - "Arnaldus Ross et quicumque volet habeat transitum per villam de Montmazalguer, scilicet per viam sub banariis. Et Abbres et sui faciant barrari... unam versus saussam et alteram versus villam veterem".
Facta carte anno MCLXIII.
- (11) P. Gérard : "Aux origines de l'Union", déjà cité.
- (12) ADHG. Fonds Saint-Sernin n° 221.
- (13) Recueil linguistique et toponymique des Pyrénées. Tome XIII (B. Municipale Toulouse).
- (14) A noter que lors des travaux de terrassement ou de lotissement aucune substructure ne fut mise à jour.
- (15) La Grande Lande, p. 56 et ssq.
- (16) Chronique Ch. XVIII.
- (17) Chronique Ch. XXXIX.

Roger MAGNARD

* LE COMMINGES ET LE VAL D'ARAN OUBLIE : UN MYTHE PERENNE

Lorsque l'on s'intéresse à l'histoire mouvementée de notre "belle province" du Comminges, l'attention se porte aussitôt sur la curieuse limite territoriale de l'évêché du même nom débordant à l'origine la frontière espagnole actuelle pour englober le Val d'Aran. Aussi, cette partie de la Catalogne a-t-elle toujours conservé avec la France voisine des attaches profondes économiques et aussi sentimentales, ainsi qu'en témoigne le poète catalan Verdaguer en des vers à l'harmonie desquels nous ne pouvons qu'être sensibles :

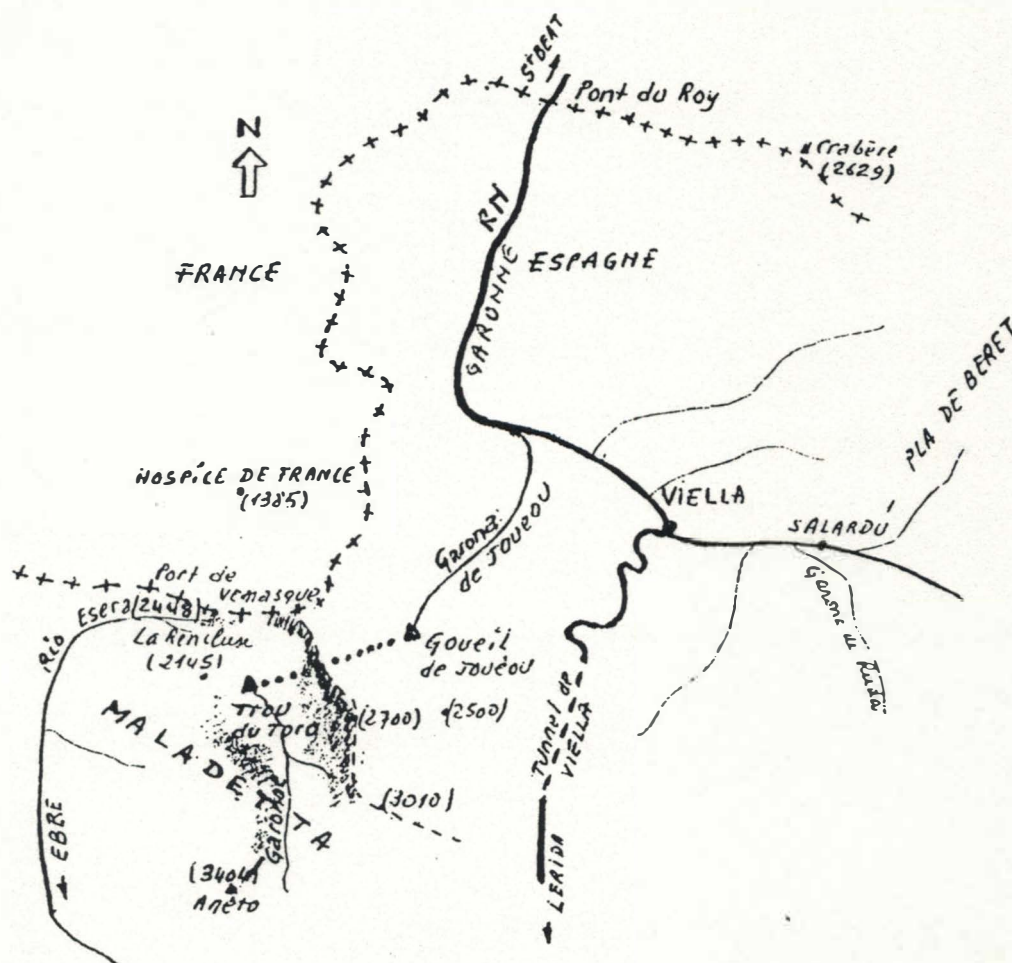
*Entre sos dos bocins, que el colp allunya
vers França l'un, i l'altre vers Castella
verda, soliu, agraciada i bella
obre son si florit la Vall d'Aran...*

*Entre les deux morceaux que le coup partage
l'un vers la France, l'autre vers la Castille
vert, ensoleillé, charmeur et beau
le Val d'Aran ouvre son sein fleuri...*

("Canigo" 1886)

Le Val d'Aran a subi en effet, bien des vicissitudes au cours des siècles et les Commingeois le considèrent comme une enclave, car c'est la seule vallée espagnole sur le versant nord des Pyrénées, tournée vers la France et l'Atlantique, coupée du reste de la péninsule ibérique par les hautes cimes et des cols demeurés longtemps inaccessibles en hiver ; sa capitale Viella est le point de ralliement traditionnel des Haut-Garonnais en promenade dans cette région. Comme on y parle couramment le français personne n'y est dépaycé. Et puis notre Garonne ne prend-elle pas sa source dans les pâturages du "Pla de Bérét" vers Salardu, ou plus simplement quelque part dans le Val d'Aran comme on l'enseignait autrefois ? Eh bien, il a fallu réviser cette affirmation depuis que le célèbre spéléologue Norbert Casteret mit un point final à la controverse séculaire sur les origines réelles du fleuve. Le vocable "garona" constitue en Espagne un nom générique pour désigner les torrents, de sorte qu'il y a plusieurs "garonnas". En ce qui concerne notre Garonne, certains estimaient que sa véritable source se situait au Goueil de Jouéou (l'œil de Jupiter), où jaillit de la roche un torrent d'un débit beaucoup plus considérable que celui du ruisseau de Bérét, "les deux garonas" se rejoignant un peu en aval de Viella. Or, on avait remarqué depuis longtemps que les eaux provenant de la fonte d'immenses névés et glaciers de la Maladetta s'engouffrent au "Trou du Toro" où elles disparaissent. Après plusieurs années d'investigations, Norbert Casteret déversa le 19 juillet 1931 de la fluorescéine dans le "Trou du Toro" ; il constata que les eaux colorées réapparaissaient au "Goueil de Jouéou" après un parcours souterrain de quatre kilomètres passant sous la crête des Pyrénées, ligne de partage des eaux. Ainsi, en réalité, la Garonne prend sa source dans les "monts Maudits", disparaît sans le Trou du Toro sur le versant Sud des Pyrénées pour resurgir au Goueil du Jouéou sur le versant Nord ; le Trou du Toro empêche les eaux de continuer leur cours vers l'Ebre et la Méditerranée. - Cette découverte liée à un phénomène géologique remarquable eut un grand retentissement. Elle se produisit à une époque où un projet consistant à empêcher les eaux de s'engouffrer dans le "Trou du Toro" et à les diriger ainsi vers la vallée de l'Ebre, était en voie de réalisation en vue d'aménagements hydroélectriques. - Heureusement des accords internationaux sont intervenus pour mettre en sommeil ce projet dont l'exécution aurait été catastrophique pour la France ; en effet, le débit de la Garonne au pont du Roy se trouverait réduit de plus de la moitié.

Si un spéléologue français a permis de résoudre l'énigme de la source de la Garonne, les documents historiques espagnols me donneront la possibilité de faire litière de l'opinion largement répandue selon laquelle le Val d'Aran fait partie de l'Espagne par suite d'un oubli regrettable lors de la négociation du Traité des Pyrénées ou des traités consécutifs à la chute du Premier Empire.



L'historien espagnol Raymond d'Adabal, considère que les premiers habitants de l'Aran furent des pasteurs de haute montagne venus avec leurs troupeaux depuis le centre de l'Europe 4.000 ans avant J.-C. ; les montagnes n'étant pas lieu de passage, les invasions n'ont pas touché ces populations. L'historien romain Polibio appelle ces tribus "ilergetes bargusis, arenosis et andosinos" ; ce qui paraît correspondre respectivement aux habitants d'Urgel et de Berga localités actuelles, et aux Aranais et Andorrans. La langue de ces populations aurait été le basque qui se latinisera ultérieurement, pour donner naissance au gascon, au provençal, au catalan et dialectes voisins. Le mot "Aran", d'origine basque, signifie "Val" ; la dénomination Val d'Aran survenue ensuite ne serait donc qu'une pure tautologie.

A l'époque de l'occupation romaine, César attribuait une origine basque à la tribu des "Garunni" qui occupait la partie du haut cours de la Garonne jusqu'à Saint-Béat où commençait la tribu des "Consonari". La fusion de ces deux tribus constituera la confédération des "Convenae" avec pour capitale Lugdunum qui sera détruite en 585 après l'écroulement de l'Empire romain. Sur les ruines de Lugdunum l'évêque Bertrand de Comminges (1) fit édifier en 1083 une ville épiscopale ; le Val d'Aran se trouvait alors sous l'autorité ecclésiastique de cet évêché et le demeura jusqu'en 1805 date à laquelle il dépendit désormais de l'évêque de la Seu de Urgel.

Du point de vue territorial, à partir du Xe siècle, le Val d'Aran, jusque là jouissant d'un certain particularisme, gravita dans l'orbite des Comtes de Comminges (1). Mais nos seigneurs commingeois relâchant leur emprise, Alphonse II d'Aragon surnommé "l'empereur des Pyrénées" en profita pour annuler leur influence. Il signa en 1175 avec les Aranais un traité dit "d'emparance" par lequel ces derniers demeurant hommes libres se mettaient sous la protection de ce puissant monarque évitant ainsi le servage auprès d'un seigneur féodal. Cependant, lorsque le roi Pierre III d'Aragon s'empara de la Sicile, pour étendre son royaume, le pape, après le fameux épisode des "vêpres siciliennes", l'excommunia et céda ses terres au Roi de France Philippe le Hardi.

En 1283, le Val d'Aran fut ainsi envahi par les troupes du Roi de France qui, afin de consolider leur conquête y construisirent la forteresse de Castell-Lléo. Mais Pierre III d'Aragon triompha finalement sur terre et sur mer. Malgré cela, le Val d'Aran fut occupé par les forces du Roi de France, jusqu'à ce que l'on puisse établir à qui appartiendrait le pays, car les Français affirmaient l'avoir possédé antérieurement. Un laborieux combat diplomatique s'engagea durant 18 ans (de 1295 à 1313) notamment, entre le prudent et patient Jacques II d'Aragon et le réputé astucieux Philippe le Bel successeur du Hardi. Finalement, Jacques II obtint la constitution d'une commission, composée d'un nombre égal de membres des deux parties, afin d'examiner témoignages et documents. Le 1er août 1312 un accord intervint sur la cession du Val d'Aran au roi d'Aragon ; les documents signés correspondants se trouvent aux archives de la chancellerie aragonaise à Barcelone. Les éléments essentiels consacrant la destinée du Val d'Aran sont les suivants :

1° Philippe le Bel en rendant le Val d'Aran se réserve le droit de détruire la forteresse de Castell-Lléo (ce qu'il ne fera jamais).

2° Événement extraordinaire pour l'époque, les Aranais furent invités à un vote d'autodétermination qui aboutit à une majorité écrasante en faveur du rattachement à la couronne d'Aragon.

3° Jacques II conféra aux Aranais des droits très étendus : ils pouvaient cultiver, construire, user des eaux, pêcher en toute liberté ; ils étaient exemptés d'impôts sauf à verser un sexter (200 litres) de blé par maison. Le Roi de France ne leur avait pas sans doute fait montre de tant de générosité.

4° Les signes tangibles de cette réunion à l'Aragon sont représentés sur les armoiries du "Val" :

- Le vainqueur, Roi de Catalogne-Aragon, est symbolisé par quatre barres verticales.
- Une clé rappelle le rôle joué par le Val d'Aran entre la France et l'Espagne.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, les Français, loin d'oublier ce charmant pays enclavé au cœur des Pyrénées, tentèrent de le récupérer plusieurs fois.

La dernière tentative intégrationniste fut conduite par Napoléon Bonaparte au cours de la guerre d'Espagne. L'invasion fut dirigée par le général Suchet qui se trouvait en Aragon en 1810. Contrairement aux précédentes, cette invasion eut lieu par le col de Viella et non à partir de la frontière française. En 1812, Napoléon intégra tout simplement la Catalogne à la France ; mais auparavant, il avait, par décret, séparé Catalogne et Val d'Aran et réuni ce dernier à la Haute-Garonne en fixant le siège de son administration à Saint-Gaudens. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que, s'il vient tant d'Aragonais se promener et faire des achats à Saint-Gaudens c'est en souvenir de leur capitale éphémère.

Lorsque Napoléon abdiqua le 8 avril 1814, le Val d'Aran ne fut pas restitué immédiatement à l'Espagne, mais une année plus tard sous Louis XVIII ce qui montre que le Val fit l'objet d'une ultime tentative de rétention qui anéantit du même coup le mythe de l'oubli, une nouvelle fois. Selon les historiens espagnols spécialistes de la question aranais, il convient enfin de remarquer qu'au cours des différentes négociations, la France n'essaya pas d'invoquer des

raisons géographiques, même quand le moment était le plus opportun. Ainsi, lors des négociations du Traité des Pyrénées en 1659, l'Espagne cédait à la France la quasi totalité de la Cerdagne bien que le Sègre, fleuve espagnol sur tout son parcours, y prenne sa source. Le Val d'Aran et la Garonne tournés vers la France auraient pu faire l'objet d'un argument géographique de poids en faveur de la France ; mais la question ne fut pas évoquée de crainte que l'argument ne nous soit retourné pour la Cerdagne d'une tout autre importance. D'ailleurs le célèbre évêque de Toulouse Pierre de Marca, éminent négociateur du traité coupa court à une timide tentative d'inclure le Val d'Aran dans les pourparlers en déclarant : "Ejus autem possessio interpellata non fuit".

Cet ensemble de faits, appuyés sur des documents d'archives authentiques suffiront amplement pour mettre un terme au mythe tenace du Val d'Aran oublié pris à leur compte par certains auteurs, propageant ainsi une regrettable erreur. On a peine d'ailleurs à imaginer qu'une telle opinion ait pu se faire jour, car c'est faire bon marché des ambitions des Rois de France, de la conscience, du patriotisme, et de la mémoire du corps diplomatique.

La réalité historique prime sur la logique militant en faveur du rattachement à la France de cette vallée septentrionale de l'Espagne que nous n'avons jamais pu annexer en dépit de tous les efforts.

Gaston COMMENGE

(1) Dans certains textes on trouve Commenge qui, d'après le dictionnaire des noms serait une forme occitane de Comminges. Valentine était la capitale du "Petit Commenge".